

ARTYKUŁY

Klio. Czasopismo poświęcone dziejom Polski i powszechnym
PL ISSN 1643-8191, t. 35 (4)/2015, s. 101–124



<http://dx.doi.org/10.12775/KLIO.2015.046>

DAMIEN MALLET*

*L'Etat actuel de la Pologne, par l'abbé
Jean-Baptiste de Chèvremont (1702) :
un regard surprenant sur la Pologne
après l'élection d'Auguste II***

*L'Etat actuel de la Pologne opata Jean-Baptista
de Chèvremonta (1702) : zaskakujący obraz Polski
po elekcji Augusta II*

*L'Etat actuel de la Pologne by abbot Jean-Baptiste
de Chèvremont (1702): a surprising depiction
of Poland after the election of August II*

Streszczenie: W artykule przedstawiono krótką analizę obrazu Korony I Litwy sporządzonego przez de Chèvremonta na początku XVIII wieku. W swoim *L'Etat actuel de la Pologne*

* UFR Humanités, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, Domaine universitaire, 33607 Pessac ; e-mail: damien.mallet@u-bordeaux3.fr.

** Artykuł powstał w ramach programu Ministra Nauki i Szkolnictwa Wyższego pod nazwą „Narodowy Program Rozwoju Humanistyki” w latach 2012–2015 (grant nr 0156/FNiTP/H12/80,2011).

(„Prawdziwy obraz Polski”) de Chèvremont nazywa się „politycznym podróżnikiem”. Zaczyna od nakreślenia ukrytych sił działających poza sceną polityczną i zwraca uwagę, że nie udało się to wcześniejszym autorom francuskim, przez co ich prace były niekompletne. Następnie przedstawia pesymistyczną wizję polskiej *dekadencji* – de Chèvremont jest jednym z pierwszych, którzy używają tego określenia, pokazując główne przyczyny prowadzące Polskę powoli do smutnego końca. Zwraca również uwagę na to, dlaczego – jego zdaniem – Polska już przegrała swoją sprawę.

Abstract: This article is a short analysis of the depiction Poland-Lithuania made by de Chèvremont at the dawn of the 18th century. In his *L'Etat actuel de la Pologne* (the actual state of Poland), he voluntarily set aside history of Poland-Lithuania and presents himself as a “Political traveller”. He proposes first to show hidden forces acting behind the political scene as he considers earlier French authors failed to do so, a weakness which made their work incomplete. He then proposes a pessimistic analysis of the Polish *décadence*, de Chèvremont being one of the first to use this term, showing all major causes slowly leading Poland to a fateful end and why, according to him, Poland is already a lost cause.

Słowa kluczowe: dekadencja, anarchia, polityka, Maria Kazimiera

Keywords: Decadence, Anarchy, Politics, Maria Kazimiera

La présence de deux reines françaises sur le trône de Pologne entre 1647 et 1693 a suscité un intérêt certain en France pour la Pologne-Lituanie en plus d'en ouvrir largement les portes. Louise-Marie de Gonzague est ainsi connue pour avoir amené avec elle toute une suite de courtisans français. Parmi eux la future reine Marie de la Grange d'Arquien et d'autres courtisans dont la plupart était destinée à s'établir en Pologne. L'impact des français en Pologne se juge notamment par l'implication progressive de la France dans les affaires du royaume ainsi que la prise en compte au sein de la noblesse polonaise d'une opinion, voire d'un parti, français. De nombreux textes et récits de voyages plus ou moins complets issus d'auteurs curieux ont donc été publiés à cette époque, avec notamment l'objectif de faire découvrir cette lointaine contrée. Les textes les plus célèbres sont sans doute ceux de Gaspard de Tende¹,

¹ G. de Tende, Sieur de Hauteville, *Relation historique de la Pologne contenant le pouvoir des rois, leur élection & leur Couronnement, les privilèges de la Noblesse, la Religion,*

Jean le Laboureur² ou encore Bernard O'Connor³. Il n'est donc pas surprenant qu'un nouveau texte sur ce même thème soit publié en 1702. Son auteur est Jean-Baptiste de Chèvremont, parfois appelé « abbé de Chèvremont » ou encore « Abbé de *** » et le moins que l'on puisse dire, c'est que les informations à son sujet sont rarissimes. Selon plusieurs notices d'autorité⁴, il serait né entre 1640 et 1645, mort en 1702, et aurait été secrétaire de Charles V de Lorraine, dont il a rédigé le testament. Le Père Léonard indique dans ses Tablettes que ce testament est une forgerie et que le nom même de « de Chèvremont » n'est qu'un nom d'emprunt⁵. Hormis ces quelques détails, rien n'est connu sur ce personnage. L'auteur ne donne lui-même aucune information susceptible de nous faire mieux le connaître, que ce soit dans l'introduction ou le corps de son ouvrage. Son introduction, justement, étonne : débordant d'orgueil, de Chèvremont critique ouvertement tous les auteurs ayant écrit sur la Pologne. Son ouvrage commence en effet par une attaque frontale contre ses prédécesseurs : « Ce n'est (...) l'histoire de la Pologne que j'écris, laquelle plusieurs copistes ont eu l'effronterie de donner au public sans en connaître ni les révolutions intérieures ni les sources secrètes »⁶. Le détail des Diètes, « [tel] qu'on vient de les donner au public »⁷ renvoie sans doute possible aux travaux de Michel de la Bizardièrre⁸, de Chèvremont commentant « qu'après l'avoir lu, personne

la Justice, les mœurs et les inclinations des Polonois ; avec plusieurs actions remarquables, par le sieur de Hauteville, Paris, Jacques Villery, 1697.

² J. le Laboureur, *Relation du voyage de la Roïne de Pologne et du retour de la Madame Maréchale de Guébriant, ambassadrice extraordinaire et surintendante de sa conduite*, Paris, Jean Camysat et Pierre Le Petit, 1667.

³ B. O'Connor, *The history of Poland, in several letters to persons of quality: giving an account of the antient and present state of that kingdom*, 2 vols. 8vo. London 1698.

⁴ D'après SUDOC, la BNF et VIAF.

⁵ G. Thuillier, *AUX ORIGINES DE L'E.N.A. : Les Instructions sur les négociations étrangères du duc de Lorraine (1690 ?)*, « La Revue Administrative », mai-juin 1990, pp. 212–219.

⁶ J.-B. De Chèvremont, *L'Etat actuel de la Pologne*, Cologne, Jacques Bouteux, 1702, p. 1.

⁷ Ibidem.

⁸ M. D. De La Bizardièrre, *Histoire des Diètes de Pologne pour les élections des rois*, Paris, Thomas Moëtte, 1697, ainsi que *Histoire de la Scission ou division arrivée en Pologne le 27 juin 1698 au sujet de l'élection d'un roi*, Paris, Jean Jombert, 1699

n'a pu comprendre quel esprit dominait en Pologne »⁹. Enfin, il s'attaque aux auteurs de biographies récentes, à l'instar par exemple de François Dalairac¹⁰, résumant ces travaux à « des portraits d'une éloquence frivole, qui ne cherche qu'à ranger de beaux termes en bel ordre sous prétextes ou de combats auxquels ils n'ont jamais assisté, ou de pénétration de mystères de la politique de chaque cour dans lesquelles leur érudition même justifie qu'ils sont très peu propres d'entrer »¹¹. En critiquant ses prédécesseurs aussi féroce ment dès les premières pages de son ouvrage, l'auteur nous en présente le but en négatif : de Chèvremont n'a aucune intention de produire une histoire de la Pologne, de ses Diètes ou de ses personnalités marquantes, tâche qu'il voit « plutôt être remise aux écrivains de la nation, plutôt que d'être traduite dans un sens étranger et par là dégradée de prix par un Voyageur Politique qui n'a dû avoir en vue que de s'instruire »¹², mais souhaite révéler ce qui selon lui manque à tous les autres ouvrages sans exception : les querelles secrètes internes à la Pologne qui seules permettent de réellement comprendre l'état du pays. Il se décrit comme un Voyageur Politique¹³ souhaitant conter « l'esprit actuel de la Pologne et la décadence visible de sa fière indépendance » et proposer un « horoscope politique de son sort »¹⁴. La structure de son ouvrage est étonnante : il n'existe pas de chapitre à proprement parler, ce qui s'en rapproche le plus sont deux titres de parties sans réelle mise en forme. L'introduction, de seulement trois pages, ne contient pas d'information sur l'auteur, d'adresse au lecteur ou de dédicace à un éventuel protecteur et n'est pas détachée du corps de l'essai. L'ensemble forme ainsi un bloc de 183 pages sans autre mise en forme que des paragraphes occasionnels. A la suite de cet essai, l'auteur présente douze « objections que les Polonais, encore Républicains dans le cœur, vont nous présenter pour s'opposer aux décisions plus que pro-

⁹ De Chèvremont, op.cit., p. 1–2.

¹⁰ F-P. Dalairac, *Les anecdotes de Pologne ou mémoires secrets du roi Jean Sobieski troisième du nom*, Amsterdam, Henry Desbordes, 1699, deux tomes.

¹¹ De Chèvremont, op.cit., p. 3.

¹² Ibidem, p. 2.

¹³ Ibidem, p. 3.

¹⁴ Ibidem, p. 4.

bables que nous venons de laisser voir à leur désavantage »¹⁵, auxquelles il propose de répondre sur les 77 pages qui suivent. Il n'indique pas si ces objections lui ont été faites au cours de son travail ou s'il a imaginé les questions les plus pertinentes susceptibles de lui être posées en fonction de ses connaissances sur la Pologne.

Le choix de l'auteur de proposer un essai ne faisant presque jamais référence à l'histoire de la Pologne est assez étonnant et potentiellement piégeur. Il se présente ainsi le risque de rédiger un ouvrage s'apparentant plus à une fiction ou de ne pas être clair et compréhensible pour un lecteur profane sur le sujet, soit exactement ce qu'il reproche aux autres auteurs. Il convient donc d'analyser précisément l'historicité des arguments de l'auteur ainsi que l'accessibilité de son ouvrage, pour déterminer notamment s'il se suffit à lui-même ou s'il révèle tout son potentiel en complément d'autres travaux. A ces fins, cette étude s'articule en trois axes. Tout d'abord, nous tenterons de découvrir les sources qu'a rencontrées l'auteur et celles qu'il semble avoir gardées pour son ouvrage. Nous décrirons ensuite la vision que de Chèvremont offre de la Pologne-Lituanie avant de conclure sur les raisons qu'il donne à la décadence de la Pologne.

1. Les sources de l'auteur

De Chèvremont est assez avares en références. Il écrit néanmoins régulièrement à propos des sources qu'il qualifie « d'archives domestiques ». Ces sources regroupent selon lui les événements de l'histoire d'une famille, les événements y étant contés « pas toujours comme elles sont, mais ou comme il les croit, ou comme il a intérêt de les laisser voir à sa postérité ». Elles sont entretenues par le chef actuel de la famille, copiées à ses enfants à sa mort et servent à chaque génération de mémoire d'instruction¹⁶. Elles représentent, selon de Chèvremont, un travail critique potentiellement très intéressant à faire car, d'une famille à l'autre, les textes sont évidemment contradictoires. Ces sources sont décrites comme secrètes, « incommunicables aux

¹⁵ Ibidem, p. 184.

¹⁶ Ibidem, p. 4.

étrangers sous peine de malédiction paternelle découlée de Père en Fils et de passer pour un traître à la patrie »¹⁷ et même aux naturalisés. Il écrit toutefois quelques lignes plus loin qu'une famille peut s'en servir comme arme et rallier de nouveaux partisans à sa cause politique en leur donnant un accès restreint et sans doute très encadré auxdites archives, sans préciser plus son idée. Ce n'est que la première contradiction d'une nombreuse série qui émaille ce texte. Ces sources sont également d'après l'auteur les seules sources valables de l'histoire de la Pologne. Toutefois, l'auteur ayant clairement indiqué en introduction qu'il n'est pas intéressé par une rédaction de l'histoire de la Pologne et précisant plus loin ne rien comprendre au polonais et que les archives en latin, « si barbare », sont elles-mêmes incompréhensibles, il ne s'est pas servi de ces archives. Plus exactement, il dit avoir eu accès au « détail casuel »¹⁸ de ces archives, mais ne précise pas de quelle famille ni par le biais de qui, ni pour quelle raison il aurait pu accéder à ces informations. Il base toutefois une partie de son argumentaire sur ces détails « appris sur les lieux ». De manière très paradoxale, l'auteur détaille donc longuement des sources qu'il n'utilise pour ainsi dire pas dans son ouvrage. Il s'agit de plus de sources auxquelles il aurait eu accès alors que cela est, selon ses propres mots, impossible pour l'étranger qu'il est.

L'auteur se qualifiant de Voyageur Politique, il est évident qu'il prétend avoir été en Pologne. Il ne précise pas la période, la durée de son séjour ni les lieux qu'il a visité ; il ne mentionne aucun séjour, ce n'est cependant pas le but de son ouvrage. Il répète néanmoins assez souvent qu'il a eu connaissance de certains faits sur place et qu'il a fréquenté la noblesse du pays, encore une fois sans préciser outre mesure de qui il s'agissait ni des circonstances de ces rencontres. Certains éléments semblent accréditer sa présence en Pologne, notamment un résumé très court et très efficace de la signification de l'égalité nobiliaire en Pologne, au moins idéologiquement : « pour l'extraction, elle est originellement en Pologne d'une seule espèce, sans autre distinction de noble à noble, que par les emplois qu'ils remplissent en faveur de l'Etat »¹⁹. Un résumé dont la précision et la concision

¹⁷ Ibidem, p. 5.

¹⁸ Ibidem, 5–6.

¹⁹ Ibidem, p. 25.

tranchent radicalement avec le reste de son propos toujours flou et lourd dans le fond et la forme. De Chèvremont semble aussi avoir saisi la définition de la Liberté nobiliaire en Pologne, il emploie « liberté » dans le sens où l'entendent les Polonais et Lituaniens et ce tout au long de son ouvrage. Il se fend régulièrement de remarques contre les auteurs qu'il critique dans son introduction en se demandant pourquoi ceux-ci ne se rendent pas en Pologne, ce qui est plus qu'étrange sachant que les auteurs les plus connus sur le sujet s'y sont justement rendus²⁰.

De Chèvremont semble en revanche extrêmement bien informé de ce qui se passait à Rome et à Vienne lors du règne de Jean Sobieski. Il semble avoir eu accès à plusieurs documents lui permettant de consacrer plusieurs dizaines de pages aux intrigues viennoises et romaines qu'il commente et sur lesquelles il donne longuement son opinion. Il cite ainsi plusieurs documents dont des lettres circulant entre Rome et Vienne. Certaines lettres le sont intégralement, d'autres partiellement, certaines ne sont que résumées. Plus surprenant, l'auteur cite un document, un bref de Rome, dont la copie, selon ses propres termes, était absente du volume de sources regroupant d'autres copies qu'il dit avoir étudiées, sans que cela ne semble lui poser le moindre problème. Il indique en revanche que la reine Marie d'Arquien a gardé l'original de ce bref pendant longtemps et il sait même quelle fut sa réaction à la lecture²¹. C'est un des documents qu'il résume sans citer la moindre partie, ce qui réduit donc la portée de ce qu'il en rapporte, d'autant plus qu'il n'explique pas comment il a acquis ces informations.

L'auteur nous offre donc un portrait assez étrange et limité des sources qu'il a utilisées : celles qu'il décrit le plus en détail, à savoir les archives domestiques, sont paradoxalement celles qu'il n'a pas du tout utilisées puisqu'il dit lui-même tenir ses connaissances de plusieurs nobles du pays et non d'une lecture de ces archives qui lui est impossible en raison de la barrière de la langue. Il ne semble pas non plus toujours rigoureux quant aux documents qu'il a pu lire, tous les documents n'étant pas cités ou décrits avec le même

²⁰ J'entends notamment Gaspard de Tende qui a été largement copié et cité par les auteurs postérieurs.

²¹ Ibidem, p. 94–95.

soin. L'auteur semble toutefois posséder une certaine connaissance du pays qui pourrait être en effet issues d'un séjour en Pologne. Une large partie de ces connaissances peut également être déduite d'une lecture rapide de la *Relation Historique de Pologne* de Gaspard de Tende ou de *l'Histoire des Diètes et l'Histoire de la Scission* de la Bizardière, et le fait que l'auteur aille strictement à l'essentiel ne nous permet pas de savoir comment il a pu obtenir ses informations et ses sources. Ce manque de rigueur et de clarté est encore plus criant dans la vision que l'auteur a de la Pologne.

2. Son portrait de la Pologne politique

Le portrait que nous offre de Chèvremont est extrêmement déconstruit, l'auteur s'abandonnant fréquemment à des digressions n'aidant pas à clarifier son propos. En recomposant tout cela, on obtient un portrait en trois parties : tout d'abord les Polonais, puis les Litvaniens et enfin, découlant de ces deux premières parties, un portrait politique de la Pologne.

Les Polonais, tout d'abord, sont décrits à longueur d'ouvrage comme jaloux à l'extrême. C'est le premier trait²² que l'auteur donne à ce peuple, c'est le trait qui le qualifierait le mieux et de Chèvremont compare cette jalousie à celle de la nation espagnole. De cette jalousie découle une « cruelle défiance mutuelle »²³ et une grande violence verbale et physique, notamment en politique. L'auteur va même plus loin et écrit que les Polonais qui n'ont pas provoqué de violence, pendant une diète par exemple, sont « rendus ridicules dans leurs familles et décriés dans leur parti »²⁴. Ces nobles sont décrits comme travaillant jour et nuit à leurs projets politiques avec leurs alliés²⁵, bons orateurs, s'appuyant notamment les archives domestiques qui contiennent des conseils en la matière. Pourtant, quelques lignes plus loin, les Polonais sont à l'inverse qualifiés d'oisifs politiquement. L'auteur semble surpris que les nobles polonais notent scrupuleusement leur histoire dans

²² Ibidem, p. 9.

²³ Ibidem, p. 23.

²⁴ Ibidem, p. 143–144.

²⁵ Ibidem, p. 28.

les archives domestiques alors que la préservation de la mémoire est certainement un des traits de la noblesse qui transcende le plus les frontières.

Si les Polonais sont jaloux, les Lituanais sont eux d'une fierté insolente et d'une ambition démesurée. Le peuple lituanien « n'a cessé d'être barbare que depuis qu'il a pu librement fréquenter le peuple polonais »²⁶. Un reste de cette barbarie se situe, d'après l'auteur, dans le fait que les divisions en Lituanie ne suivent pas des lignes politiques mais des lignes familiales, ces familles faisant exceptionnellement front commun lors des élections d'un souverain, formant ainsi un parti lituanien²⁷. Cette description d'une lutte d'abord familiale et ensuite politique est certainement influencée par le contexte : en 1700, la Lituanie est en guerre civile avec d'un côté les Sapieha et de l'autre la plupart des grandes familles du Grand-Duché (Pac, Radziwill, Wisniowiecki et Oginski). L'auteur cite là aussi les fameuses archives, bien qu'il n'ait jamais mentionné la présence ni l'accès à des archives lituanaises. Selon ces archives, la Lituanie serait destinée à procurer le bien public ou dominer la Pologne. Si l'union s'arrête, elle deviendrait en revanche une proie pour tous ses voisins, Pologne incluse. De Chèvremont est très dur envers les Lituanais : outre leur barbarie encore toute récente, il refuse d'attribuer le moindre progrès politique à leur génie propre. Ainsi, si les Lituanais ont obtenu qu'une fois sur trois la grande Diète s'assemble à Grodno, ce n'est que parce qu'ils ont suffisamment copié les mœurs polonaises et leur conduite domestique. De Chèvremont brosse rapidement un portrait des relations entre Polonais et Lituanais : les Polonais parlent des Lituanais avec un fond d'aversion et certaines archives domestiques appellent à brûler leurs maisons plutôt qu'à coopérer avec eux. Ils refusent même de se battre à leurs côtés par peur de les voir s'attribuer toute la gloire. Au regard de l'histoire, cet argument ne tient pas, car on voit les armées polonaises et lituanaises, certes séparées, disposant de troupes et de commandement propre et n'étant pas obligées de quitter leur propre territoire, se battre ensemble à plusieurs reprises contre un ennemi commun²⁸. Le Déluge

²⁶ Ibidem, p. 32.

²⁷ Ibidem, p. 34.

²⁸ Notamment à Chocim ou Małty.

suédois nous apporte de nombreux exemples d'officiers lituaniens combattant auprès du roi de Pologne malgré la paix de Kejdany rattachant la Lituanie à la Suède, le général Gosiewski est un exemple parmi d'autres. D'après l'auteur, ce sont ces relations tendues qui font que tous les offices de Pologne-Lituanie sont doublés et non un quelconque accord politique entre les noblesses des deux pays lors de l'Union de Lublin²⁹.

Le cœur de l'ouvrage de Chèvremont se situe, à en croire son introduction, dans sa description de la Pologne politique. Notons qu'il décrit largement la Pologne avant l'union de Lublin et n'incluant donc dans un premier temps pas la Lituanie dans sa description. Dans la vision de l'auteur, la Pologne est, depuis des temps immémoriaux, divisée en « deux partis cachés, aussi sourdement opposés l'un à l'autre qu'également empressés de s'avancer par concurrence dans les premiers emplois de l'Etat »³⁰. L'auteur ne les décrit jamais, ne les cite pas, ne les nomme pas et ne donne aucun exemple concret de la manifestation de ces deux partis. Tout juste sait-on qu'ils regroupent plusieurs familles qui semble ne jamais s'opposer entre elles, que chaque faction vise à empêcher la domination de l'autre et que de cette confrontation anime la vie politique de la Pologne. Ces factions sont nées de « la cupidité et l'intérêt » des Polonais et entretenues par le paganisme, le christianisme, selon ses propres termes, n'y ayant pas encore remédié³¹. C'est cet argument qui nous permet de placer chronologiquement sa description avant l'union de Lublin. Ces factions seraient à l'origine d'une « Convention »³² qui aurait instauré l'élection d'un prince étranger en tant que roi, prince qui serait aisé à contrôler et qui garantirait qu'aucun des deux parti n'aurait la suprématie sur l'autre. Notons ici l'écart de cinq cents ans entre la Pologne païenne, soit la fin X^e siècle, et l'élection d'un souverain étranger qui date de 1573 et qui était par ailleurs le fruit d'une décision concertée entre noblesse polonaise et lituanienne. De Chèvremont peut aussi faire référence aux dynasties Przemyslide, Angevine et Jagiellon qui ont donné des

²⁹ Ibidem, p. 42.

³⁰ Ibidem, p. 6.

³¹ Ibidem, p. 7.

³² Ibidem, p. 8.

rois à la Pologne, mais les souverains de ces dynasties avaient tous un lien matrimonial ou dynastique avec la dynastie originelle des Piast³³, et tout cela remonte au plus tôt au XIV^e siècle. L'auteur oublie complètement la période de division territoriale de la Pologne après Boleslas Bouche-Torse qui élimine pendant deux siècles toute unité de la Pologne, rendant ainsi caduque la définition donnée par l'auteur de factions polonaises s'affrontant depuis l'origine du royaume.

L'auteur emploie un terme romain pour décrire la nombreuse noblesse polonaise, celui « d'escadron volant »³⁴, utilisé par les partis comme leurre pour déguiser leurs projets et par les puissances étrangères comme vecteur d'influence. Par « leurre », l'auteur entend très certainement le fait pour un parti de bloquer une Diète par le biais d'un noble, client d'un puissant magnat, se sacrifiant politiquement en donnant son Veto pour faire avancer les projets du parti de son maître. C'est ainsi, par exemple, que deux députés favorables à Jerzy Lubomirski ont rompu la diète de 1661³⁵. La vie politique est décrite comme violente, instable, avec de nombreux changements d'allégeance et d'équilibre, ce qui se vérifie notamment dans la correspondance³⁶ ou les écrits³⁷ de Pierre des Noyers, secrétaire de la reine Marie de Gonzague, tout particulièrement à partir des années 1660 où

³³ Przemysl II était le petit fils de Mieszko III dit « le vieux », un Piast. Louis d'Anjou était le neveu de Casimir III et petit-fils de Ladislas I^{er}, deux Piast. Jogaila/Ladislas Jagellon, enfin, s'est marié avec Jadwiga fille de Louis d'Anjou.

³⁴ Ibidem, p. 11.

³⁵ L. Farges, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France : depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française. Pologne, tome premier*, Paris 1888, p. 37.

³⁶ Citons entre autre la *Correspondance et papiers politiques et astronomiques d'Ismaël Boulliau (1605–1694). I–V Lettres de Desnoyers, secrétaire des commandements de la reine de Pologne, Marie de Gonzague, écrites la plupart de Varsovie à Boulliau (1655–1692)*. BNF, Département des manuscrits, Français ms 13019–13023 partiellement publiées en 1859. D'autres lettres sont disponibles à la bibliothèque du Musée Condé à Chantilly et au Archives du ministère des affaires étrangères à la Courneuve.

³⁷ P. Des Noyers, *Mémoire du Voyage de Madame Louise-Marie de Gonzague de Clèves, pour aller prendre possession de la Couronne de Pologne, et quelques remarques des choses qui luy sont arrivées dans le pays*, AMAE, ms 1, Mémoire et documents, Paris La Courneuve ; une copie de 1821 est disponible à la bibliothèque Czartoryski, ms 1970 IV, Cracovie.

le secrétaire détaille au prince de Condé les événements politiques survenant dans le pays³⁸. On voit dans ces lettres l'allégeance de plusieurs dignitaires polonais changer en fonction des pensions que les différents camps sont prêts à payer, ou encore des revirements politiques de leurs propres alliés. De Chèvremont tente également de faire rentrer l'ascension de deux familles polonaises dans le modèle qu'il propose, à savoir les Jabłonowscy et les Lubomirscy³⁹ : ils se seraient élevés grâce au soutien d'une faction polonaise, de l'Autriche, et de *la* faction lituanienne. Une nouvelle contradiction apparaît ici : l'auteur qui nous décrit la Lituanie divisée entre familles et seulement unifiée pour l'élection d'un roi aurait unanimement soutenu ces familles et permis leurs élévations. C'est un très grand raccourci : Stanisław Jan Jabłonowski, certainement celui ayant permis l'élévation de sa famille, a certes soutenu Auguste II en 1697, mais il est resté proches des français et surtout des rois tout au long des règnes de Jean II Casimir et Jean III Sobieski, allant jusqu'à soutenir la candidature du Grand Condé. Quant aux Lubomirscy, de Chèvremont fait sans doute allusion au spectaculaire soulèvement mené par Jerzy Sebastian Lubomirski. Si ce dernier était soutenu par l'Autriche lors de son *rokosz*, il était néanmoins bien avant cela l'un des hommes politiques les plus puissants en Pologne-Lituanie, si ce n'est le plus puissant, par le biais de ses terres et de ses offices. Il ne doit donc pas son ascension politique à ce soutien autrichien. Notons enfin que c'est le seul moment où l'auteur cite des familles nobles polonaises.

L'auteur se fend également d'un ensemble de conseils et de techniques qui sont selon lui utilisés en Pologne par les différents partis. A la manière de Sun Tzu dans son *Art de la Guerre* donnant ses conseils sous la forme de points précis, de Chèvremont cite « quatre moyens » d'attaquer une faction ennemie, « trois moyens » de prévenir une attaque, « deux moyens » de se défendre d'une attaque en cours⁴⁰ et « quatre moyens » pour les familles de défendre leur intérêt personnel⁴¹, par ailleurs séparés dans

³⁸ Voir sur ce sujet les Papiers de Gonzague aux archives du Musée Condé à Chantilly, série R.

³⁹ Ibidem, p. 36.

⁴⁰ Ibidem, p. 11–31.

⁴¹ Ibidem, p. 145–149.

son ouvrage de plus d'une centaine de pages. Derrière ce que l'auteur décrit dans l'introduction comme « les révolutions intérieures » de la Pologne se cachent en réalité des conseils et techniques qui se retrouvent sans aucun doute dans toutes les cours européennes : offres de protection, promesses, clientélisme, menaces subtilement déguisées, éloignement des éléments les moins fiables de son propre parti, compromission d'un partisan ennemi, recherche de pensions étrangères etc. Ces conseils déçoivent donc par leur généralité et leur absence de caractère strictement polonais.

Le portrait fait par de Chèvremont des Polonais, des Lituaniens et de la vie politique polonaise fleurit la fiction et l'accumulation de préjugés. Le modèle politique proposé par l'auteur, bien que très flou et donc assez peu contraignant, parvient à être infirmé dans les faits par l'auteur lui-même, qui illustre son propos d'exemples le contredisant. Il commet plusieurs erreurs historiques qu'il est impossible de laisser passer et qui semblent invalider son propos. Trop caricaturale et n'offrant rien de spécifiquement polonais, la première partie de l'ouvrage consistant à nous faire découvrir les ressorts cachés de la politique polonaise tombe donc complètement à plat. Il reste maintenant à étudier l'analyse de l'auteur de ce qu'il appelle la décadence de la Pologne.

3. La décadence de la Pologne

De Chèvremont ne décrit pas précisément en quelques lignes ce qu'il appelle la décadence de la Pologne. Le choix du terme est en revanche intéressant, car c'est l'une des toutes premières occurrences, si ce n'est la seule, du mot « décadence ». On parle plutôt au XVIII^e siècle « d'anarchie » nobiliaire ou polonaise, et encore ce terme apparaît-il progressivement au long du siècle. A titre d'exemple, Kazimierz Waliszewski écrit en 1884 que la Pologne était, dès le règne de Jean II Casimir, sur une pente fatale⁴², minimisant donc l'impact des règnes suivants sans pour autant l'effacer. C'est au long de l'ouvrage que de Chèvremont explique que cette décadence se ma-

⁴² K. Waliszewski, *Une Française reine de Pologne : Marie d'Arquien Sobieska, partie I*, « Le Correspondant », 10 février 1884, p. 400.

nifeste par la perte de liberté et celle d'indépendance et qu'il la place chronologiquement au moment de l'accession toute récente d'Auguste II sur le trône de Pologne. Pour nous expliquer les origines et les formes de cette décadence, l'auteur revient quelques années, parfois quelques siècles avant cette élection pour en trouver les prémices ou les premières manifestations. Il a été décidé de décrire les trois causes que l'auteur évoque. Elles n'ont pas un ordre particulier car, comme l'écrit de Chèvremont, « si l'ambition et les intérêts de la maison d'Autriche impériale, y ont plus de part que la rusée politique de Rome ou que l'aigreur ambitieuse de la reine, c'est ce qui me paraît assez difficile à décider »⁴³. Dans cette étude a été également ajoutée l'influence des familles de la noblesse polono-lituanienne, car bien que l'auteur ne les cite pas expressément dans les passages où il décrit la décadence de la Pologne, il les considère comme un facteur aggravant fournissant le terreau de cette décadence.

Le comportement des familles polonaises et lituaniennes est en effet présenté comme délétère, car celles-ci favorisent leur intérêt personnel avant l'intérêt public⁴⁴. Il cite de nouveau la violence politique régnant en Pologne, un esprit séditieux ou encore les intrigues permanentes que nous avons déjà évoqués. Il ne détaille pas plus ces éléments là car on les retrouve dans le portrait qu'il fait des Polonais. Bien qu'il ne les cite pas, l'auteur a aussi certainement en tête les différents soulèvements de la noblesse, les *rokosz*, qui secouent très régulièrement la république, de même que les confédérations de l'armée qui refuse régulièrement d'obéir au roi en l'absence du paiement de leur solde. De Chèvremont cite l'abdication de Jean Casimir en 1669 comme un moment critique où la Pologne s'est trop ouverte aux intrigues étrangères, un argument difficilement acceptable vu l'implication de la France et de l'Autriche dans la politique polonaise sous le règne dudit roi et lors des règnes précédents⁴⁵. Les intrusions françaises en Pologne se vérifient dès l'arrivée de Louise-Marie de Gonzague dans le pays en 1648, par le bais des courriers que lui adressait Mazarin

⁴³ De Chèvremont, op. cit., p. 83

⁴⁴ Ibidem, p. 141–144.

⁴⁵ Pour la période 1655–1660, lire R. Frost, *After the Deluge. Poland-Lithuania and the Second Northern War, 1655–1660*, Cambridge 1993.

et où l'on lit sans le moindre doute possible les tentatives du principal ministre du roi de France tenter d'infléchir la politique polonaise en faveur de la France sitôt la reine arrivée en Pologne⁴⁶. De même, les projets de favoriser un partisan du roi de France en Pologne en vue des élections n'ont pas commencé avec l'élection manquée du prince de Conti en 1697, mais bien dès le règne de Jean-Casimir (1648–1669) avec notamment les projets d'élection du duc d'Enghien puis du prince de Condé⁴⁷. Les alliances matrimoniales entre l'Autriche et la Pologne remontent quant à elles plusieurs siècles en arrière, au XV^e siècle par exemple pour le mariage de Casimir IV Jagellon avec Elisabeth de Habsbourg. Le mariage de Sigismond III avec Anne puis Constance d'Autriche influence également la politique étrangère polonaise : avec ce mariage, les Habsbourg voient leur frontière orientale sécurisée et la menace potentielle de la Pologne redirigée contre la Moscovie. Tout cela a lieu bien avant l'abdication de Jean Casimir. Vient ensuite, d'après l'auteur, une lourde responsabilité qu'il attribue aux Litvaniens et à la dynastie Jagellon dans son ensemble. L'auteur accuse en effet les rois de cette dynastie d'avoir violé les « statuts originaires » de l'Etat polonais et aurait poussé les familles polonaises à faire de même par la suite. De Chèvremont est encore une fois extrêmement flou, il est impossible de savoir à quels événements il fait référence, ou même à quel « statuts originaires » il se rapporte. Il est impossible qu'il s'agisse des *Pacta Conventa*, établies à partie de l'Union de Lublin car elles sont postérieures au dernier des Jagellon, à moins que l'auteur ne commette une erreur. Sont-ce alors les lois antérieures à l'union, ou encore les règles spécifiques dictées à Louis de Hongrie qui portait à l'époque deux couronnes ? Nous n'en sauront rien. Il accuse également les Jagellon d'avoir, les premiers, amenés les cours étrangères en Pologne. C'est là encore une affirmation gratuite et non étayée, la dynastie n'a pas inauguré le mariage avec des princesses étrangères. Pense-t-il cependant à Bona Sforza, femme de Sigismond Ier de Pologne, italienne et en effet peu encline à suivre les règles de l'Etat polonais ? Ou bien au fait

⁴⁶ Voir sur ce sujet les Papiers de Gonzague aux archives du Musée Condé à Chantilly, série R.

⁴⁷ Voir la correspondance de Pierre des Noyers dans les papiers de Gonzague sus-cités.

que Jogaila, le premier des Jagellon régnant en Pologne, était lui-même par définition étranger puisque Lituanien ? Nous n'en saurons rien non plus. D'après l'auteur, l'intégration des Lituaniens avec l'union de Lublin déstabilise également l'Etat polonaise : « c'est introduire un troisième parti dans l'Etat et mettre par-là les choses hors de l'équilibre nationale »⁴⁸ et vu que « les Lituaniens [avaient] déjà entre eux-mêmes leurs semences de division domestiques »⁴⁹, une telle union « n'a pu provoquer que la ruine »⁵⁰. Il reprend ici une idée qu'il dit avoir trouvé dans les archives domestiques, à savoir un fond d'aversion des Polonais contre les Lituaniens. La Pologne-Lituanie connaît pourtant l'apogée de sa puissance et son siècle d'or après cette union, au cours du XVI^e et de la première moitié du XVII^e siècle.

De Chèvremont place ensuite les intrigues viennoises et romaines comme cause majeure de la décadence polonaise : elles en ont « donné le véritable commencement »⁵¹. A propos de Rome, l'auteur rappelle que le Saint Siège appuie la centralisation du royaume de Pologne-Lituanie et qu'il disposerait à partir du XVII^e siècle d'un plan pour faire de la Pologne une monarchie héréditaire soumise à la Papauté en s'appuyant sur l'ambition de Sobieski et de Marie Casimire⁵². Ce point fait sans doute référence à l'attitude très ambiguë du Saint Siège et des Jésuites sur le sol de Pologne. La Contre-Réforme en Pologne a d'abord un programme politique promouvant un pouvoir central fort, tel que le décrit de Chèvremont, avant d'abandonner ce discours au profit d'une politique plus favorable aux magnats après l'échec du *rokosz* de Zebrzydowski en 1606–1609⁵³. Par la suite, le discours Jésuite s'appuie sur le rôle dévolu à la Pologne de rempart contre la chrétienté contre les Etats voisins hérétiques ou infidèles. L'auteur note dans ce plan la complicité de l'Empire, notamment parce que celui-ci souhaite une implication polonaise contre la Turquie, synonyme de paix sur sa frontière orientale, qui se concrétise avec la Sainte-Ligue

⁴⁸ De Chèvremont, op. cit., p. 37.

⁴⁹ Ibidem.

⁵⁰ Ibidem, p. 84.

⁵¹ Ibidem, p. 57.

⁵² Ibidem, p. 60–64.

⁵³ A. Gieysztor, S. Kieniewicz, E. Rostworowski, *Histoire de Pologne*, Warszawa 1972, p. 248.

de 1683. Vienne est dépeinte par l'auteur comme déclencheur de l'anarchie en Pologne par son intrusion conduisant à l'élection d'Auguste II en 1694. De Chèvremont commet ici une nouvelle erreur majeure : « l'intrusion », ou plutôt l'implication de Vienne en Pologne ne date certainement pas de cette époque et n'a en réalité que très peu changé depuis la mise en place de la République de Pologne-Lituanie en 1573. Outre les unions matrimoniales évoquées plus haut, rappelons que dès la deuxième élection ayant amené Etienne Bathory sur le trône, Vienne s'implique militairement pour faire couronner en vain son candidat, sans user de la moindre subtilité politique. Quoi qu'il en soit, l'auteur poursuit avec cette idée de la responsabilité autrichienne et décrit les différents coups bas et stratégies mises en place pour ruiner la Pologne sous le règne de Sobieski, en s'appuyant notamment sur les contentieux entre Marie d'Arquien et la France. L'implication polonaise dans la Sainte Ligue est également décrite comme « le premier assaut ouvert à la liberté publique » de la Pologne⁵⁴, un désastre qui aurait dépeuplé le tiers du pays. C'est là encore une affirmation très surprenante, car que l'on considère le tiers du territoire ou le tiers de la population, cet argument ne tient pas. Peut-être l'auteur confond-il avec le Déluge suédois qui a coûté près de 30% de sa population à la Pologne-Lituanie un demi-siècle plus tôt. Ce qui est en revanche vrai au sujet de cette ligue, et que l'auteur n'évoque étrangement pas, c'est l'absence totale de gain pour la Pologne suite à sa participation qui n'a pu récupérer la forteresse de Kamieniec sur l'Empire Ottoman qu'en 1699, après de longues campagnes où la Pologne était bien seule et ses alliés très loin. Au même moment, l'Autriche s'étendait en Hongrie. L'auteur conclue sur le sujet en indiquant que la Pologne du temps de Sobieski et au cours de l'élection qui a suivi, a trop fait confiance à l'Autriche alors que tant l'Histoire et les archives domestiques disaient de s'en méfier. Cette charge contre l'Autriche n'est pas innocente et les erreurs factuelles sont peut-être commises volontairement : on peut lire en effet l'auteur écrivant qu'au contraire de l'Autriche, « La France n'a jamais eu d'autre intérêt à ménager en Pologne, que d'y entretenir rigoureusement l'Aristocratie qui en est la loi originaire »⁵⁵. Gros mensonge encore une fois,

⁵⁴ De Chèvremont, op. cit., p. 159.

⁵⁵ Ibidem, p. 109.

qui vient contredire toute la correspondance de Marie de Gonzague ou de son secrétaire ou les instructions envoyés aux ambassadeurs de France en Pologne⁵⁶. Une telle erreur ne peut être que volontaire, politiquement biaisée. Le biais pro-français de l'auteur a tardé à se manifester, mais il est finalement visible et extrêmement grossier. L'auteur indique de même ce qu'il considère être les lois originaires de la Pologne, à savoir l'aristocratie. Avec cette information, on peut faire l'hypothèse que les Jagellon, qu'il accuse, nous l'avons vu, d'avoir violé les lois fondamentales du royaume, se sont donc engagés contre l'aristocratie, c'est-à-dire les magnats. Hormis l'alliance de Sigismond Auguste avec la noblesse moyenne contre les magnats lors de la fin du Mouvement pour l'Exécution des Lois à partir de 1562⁵⁷, une telle violation n'intervient nulle part. De Chèvremont est-il un agent français, ou tout simplement un partisan de la couronne de France ? Relire l'ouvrage en prenant en compte ce biais ou cette hypothèse nous offre un point de vue nouveau qu'il faut développer en étudiant le portrait qu'il fait de Marie d'Arquien.

Le propos de Chèvremont est extrêmement violent contre la reine de Pologne et femme de Jean Sobieski. Ce portrait occupe plusieurs dizaines de pages qui sont, c'est révélateur, éclatées et placées dans les passages où l'auteur s'attarde sur les intrigues romaines et autrichiennes. Elle est décrite comme ambitieuse, aigrie, légère, inconstante, avare, comme une « princesse » tantôt grossièrement séduite par Vienne, tantôt entièrement autrichienne, mais toujours dégoûtée, dépitée, revancharde contre la France qui a refusé la dignité de duc et pair de France à son père le marquis d'Arquien. Par ses « ruses de femme », elle emploie tout son talent à la ruine de la France et de la Pologne. A en croire l'auteur, elle savait tout des projets autrichiens et romains mais n'a strictement rien fait contre eux et au contraire leurré le ministre de France à dessein pour satisfaire son dépit, qualifiant de triumvirat l'alliance qu'il voit entre Rome, Vienne et Marie d'Arquien. De Chèvremont l'accuse même d'avoir fait ouvrir les portes de Varsovie à Auguste II et de lui avoir donné les outils pour mater la noblesse. L'auteur

⁵⁶ L. Farges, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France*, Paris 1888.

⁵⁷ A. Gieysztor, op. cit., p. 198.

ignore volontiers le rôle de la reine dans l'attraction de son mari vers le parti pro-français, son rôle de premier plan dans une tentative d'alliance franco-polonaise, ses couches régulières à Paris dès 1662 ou le conflit qu'elle a eu avec son fils aîné Jacques, acquis à la cause autrichienne et exclu de la succession de son père. Il ignore également les hésitations françaises ayant conduit la Pologne à se tourner vers l'Autriche pour sécuriser une de ses frontières, alors que sa situation face à la Russie ou l'Empire ottoman est des plus précaires. Mais qu'importe, la liberté et l'indépendance polonaise ont été réduites par l'ambition d'une femme : « S[i les Polonais] eussent eu pour elle les mêmes exclusions que Venise a pour les femmes et qu'eux-mêmes avaient toujours presque observé pour ce sexe là en quelque état qu'il se soit trouvé chez eux ; ils ne seraient pas à la veille d'une décadence honteuse qui tourne déjà leur liberté passée et l'idée qu'ils osent encore vanter en ridicule »⁵⁸. Le roi lui-même, présenté au contraire comme ayant tout fait pour sa patrie au cours des premières années de son règne, a été trop crédule envers sa femme et a délaissé la Pologne après le siège de Vienne, l'auteur omettant au passage de rappeler que la guerre ne s'est terminée que 16 ans après ledit siège. Ces accusations et son portrait à sens unique ne sont encore une fois pas appuyés par des sources et, en l'absence de toute nuance, relèvent de la légende noire saupoudrée de misogynie. Kazimierz Waliszewski dans ses articles sur Marie de la Grange d'Arquien⁵⁹ rappelle que, au sujet de la Pologne, la « théorie de la nation ingouvernable », comme il l'appelle, que l'on traduit souvent en « anarchie nobiliaire », n'était pas la première explication historique qui a été donnée à l'effondrement de l'Etat polonais. Il écrit ainsi qu'avant d'accuser le système politique polonais, une opinion consistait à faire porter la responsabilité de cet effondrement à la seule personnalité de Marie de la Grange d'Arquien, personne bien trop ambitieuse et dont le roi était trop amoureux pour la contrer efficacement. Plus généralement, les études sur Marie d'Arquien relevèrent bien longtemps ou de cette légende noire ou de l'ouvrage plus léger que scientifique,

⁵⁸ Ibidem, p. 164–167.

⁵⁹ K. Waliszewski, *Une Française reine de Pologne : Marie d'Arquien Sobieska, partie I*, « Le Correspondant », 10 février 1884, p. 396 et *Une Française reine de Pologne : Marie d'Arquien Sobieska, partie II*, « Le Correspondant », 25 février 1884, p. 627.

ce que la personnalité de la reine permet. Waliszewski lui-même, puis surtout Tadeusz Boy-Żeleński (1874-1941) tombent ainsi dans le sensationnalisme. Kazimierz Piwarski critique son prédécesseur tout en maintenant une opinion très négative de la reine, jugée superficielle et débordante d'ambition. Les premières évaluations positives n'apparaissent qu'avec les travaux de Władysław Konopczyński, saluant la sagesse politique de la reine, et Witold Zembicki, qui la dépeint pour la première fois comme une femme aimante. La véritable réhabilitation intervient avec *Maria Kazimiera d'Arquien Sobieska, królowa Polski 1641–1716* de Michał Komaczyński⁶⁰, qui propose de tordre le cou aux mythes d'un Sobieski trop tendre et manipulé, d'une reine ayant tout fait pour séparer son mari de la France tout en, paradoxalement, détestant son pays d'adoption. Il replace également les actions de la reine dans le contexte de l'époque et offre un travail réellement scientifique contestant les portraits proposés par l'historiographie en vigueur jusqu'alors, dont celui de Chèvremont. Ce dernier, partisan de cette légende noire, fait très clairement de la reine de Pologne le facteur majeur de la décadence polonaise, et à y lire le volume qu'il consacre à dresser ce portrait si noir de la femme de Jean III Sobieski, peut-être même le seul facteur. A partir de là, en considérant que de Chèvremont se veut agent ou défenseur de la politique française en Pologne, on peut alors déduire que les biais, la mauvaise foi et le feu nourri contre Marie d'Arquien remplissent le même rôle que *l'Histoire de la Scission* de la Bizardière : expliquer pourquoi la France a échoué à faire élire son candidat, de Chèvremont dénonçant dans son cas le rôle de la reine dans cet échec pour occulter complètement les maladresses et les erreurs de la France. En l'absence d'informations concrètes sur l'auteur, il est impossible d'aller plus loin, mais nous tenons là une perspective de recherche potentiellement intéressante.

⁶⁰ M. Komaczyński, *Maria Kazimiera d'Arquien Sobieska, królowa Polski 1641–1716*, Kraków 1983 et la revue de cet ouvrage par A. Hetnal dans *The Polish review*, vol. 32, n°3, 1987, p. 293–295.

4. Conclusion

En comparant ce texte à l'objectif que se donne de Chèvremont en introduction, à savoir éclairer le lecteur sur la politique polonaise en en révélant en quelque sorte les coulisses, l'échec est assez notable : ce que l'auteur prétend apporter de neuf n'est finalement pas exceptionnel, peu spécifique à la Pologne et mal expliqué. Même en complément à un autre ouvrage traitant de la Pologne comme ceux que l'auteur critique dans son introduction, le propos reste trop flou. Un profane n'y comprendra strictement rien et un lecteur chevronné connaissant l'histoire de la République sera perdu dans ses exemples et son discours, trop décousus et manquant bien trop souvent de se raccrocher à des faits précis. Le choix d'ignorer l'histoire de la Pologne porte finalement préjudice à l'ouvrage, car lorsque de Chèvremont évoque les quelques éléments du passé nécessaires à son argumentaire, il le fait avec un manque criant de rigueur, multipliant les erreurs historiques et décrédibilisant ainsi son propos. Le choix de l'auteur d'aller à l'essentiel et de se concentrer sur son seul sujet nuit également à son ouvrage, qui mériterait d'être développé en de nombreux endroits ne serait-ce que pour clarifier son propos, donner des exemples précis et ne pas laisser son lecteur se demander à quels événements historiques il fait référence. La lecture qu'il fait du règne de Marie Casimire d'Arquien est de plus biaisée, l'auteur se contentant de reprendre les arguments contenus dans les pamphlets rédigés contre la reine et les éléments constituant sa légende noire. L'orgueil démesuré dont de Chèvremont fait preuve dans son introduction et tout au long de son discours n'aide pas à être clément avec ce texte. Il parvient même à semer le doute quant à la réalité de son voyage en Pologne et l'on pourrait croire que, tout comme il aurait rédigé un faux du testament de Charles de Lorraine, il aurait rédigé un faux *Etat de la Pologne*.

Ce texte révèle pourtant quelques traits intéressants sur les relations entre la France et la Pologne-Lituanie et la perception de la situation polonaise en France. Certains auteurs ce sont penchés sur le sujet dès le mariage de Louise-Marie de Gonzague avec Ladislas IV mais c'est évidemment du temps de Jean Sobieski que l'implication française et l'intérêt des auteurs pour le pays sont le plus fort. Le simple fait qu'un auteur a priori peu

connu, peu importe son sérieux, ait jugé utile d'écrire sur le sujet un ouvrage, aussi limité soit-il, démontre l'intérêt certain qu'il y a alors en France pour la Pologne, au-delà du simple intérêt politique et diplomatique de la couronne de France et des intrigues de cour entre Versailles et Varsovie. De Chèvremont est souvent méprisant envers les Polonais, encore plus envers les Litvaniens, mais son ouvrage est bien plus une critique ouverte de l'état du pays et du délabrement de ses structures qu'une critique des Polonais en eux-mêmes, qui apparaissent comme des passagers d'un bateau pris dans une tempête et, malgré tout le pouvoir dont ils disposent au sein de leur propre Etat, incapable d'éviter la chute imminente du royaume. Bien qu'il nous présente une vision complètement déformée de la chose publique en Pologne, le fond de son argumentaire, à savoir cette chute prochaine de la Pologne, est on ne peut plus vrai, et les raisons qu'il donne à cette chute prochaine, si on en exclut les propos les plus caricaturaux, ne sont finalement pas loin de la réalité. Cela démontre que des informations relativement fiables sont disponibles en France au sujet de la Pologne ainsi qu'un véritable intérêt pour le sujet. La dernière partie de son ouvrage et les objections, non étudiées ici car elles relèvent des prédictions sur les prochaines années et non de l'état actuel de la Pologne, contiennent ainsi l'avis de l'auteur sur les événements que subira la Pologne dans les décennies à venir. Ces prédictions consistent surtout à expliquer comment les garde-fous prévus par le système politique polonais seront contournés par les rois saxons et comment, par conséquent, les Polonais perdront leurs libertés, voire leur Etat. Les objections méritent d'être étudiées dans un autre travail car elles révèlent l'état des connaissances de l'auteur sur le fonctionnement de la Pologne et sa vision de la situation diplomatique et domestique de la République. Si l'auteur ne livre pas du tout un outil de compréhension de la Pologne comme il le promet en introduction, l'état de la Pologne qu'il dresse est néanmoins intéressant et relativement pertinent malgré ses lacunes.

Il est particulièrement dommage que l'auteur ne cite que très peu de sources car il aurait pu nous offrir des pistes d'études supplémentaires sur le sujet, et peut être la possibilité de modérer notre jugement sur son travail. Il est d'autant plus dommage que les sources qu'il décrit avec force détails, les archives familiales, soient en fait celles dont, de son propre aveu,

il ne s'est pas servi. Les sources romaines qu'il semble particulièrement bien maîtriser, ne nous informent logiquement que de la vision romaine des événements et n'aide ainsi à étayer qu'une petite partie de son ouvrage. Il serait intéressant de se pencher sur l'hypothèse faisant de Chèvremont un partisan sinon un agent de la France en étudiant de plus près ce personnage largement mystérieux. A partir de là, une nouvelle lecture de *l'Etat actuel de la Pologne* apporterait sans doute des éléments nouveaux et un contexte qui viendraient, là aussi, modérer le jugement sévère que cette étude porte sur l'ouvrage.

